



COMMUNE
SAINT-MARTIN
VALMEROUX

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN VALMEROUX

Procès-verbal - Réunion du Conseil Municipal

Séance du 20 aout 2020 à 20h00

Conseillers municipaux présents :

Présents :

M. Christian FOURNIER,
Mme Yvette MARTIN,
M. Gilbert CHABRIER-JOURNIAC,
M. Nasreddine DRIDI
M. Michel DELMAS,
M. Jean-Pierre CHANCEL,
Mme Catherine MARTIN,
Mme Catherine DUFFAY,
M. André GASTON,
M. Olivier CHÂTEAU,
Mme Marlène BILLOUX
M. Gabriel RIEU,
M. Philippe RAVIT,
Mme Élise LAJARRIGE

Excusés/pouvoir :

Mme Cécile BADUEL pouvoir M. Gabriel RIEU

L'an deux mille vingt, le jeudi 20 aout, le Conseil Municipal de Saint-Martin-Valmeroux, dûment convoqué le 14 aout 2020, s'est réuni en salle du Conseil.

Monsieur Christian FOURNIER, le maire, préside la séance et la déclare ouverte à 20h12.

Les conseillers présents, au nombre de 14 à l'ouverture de la séance, ont atteint le quorum.

Ordre du jour :

- 1 – Contrat groupe assurance statutaire 2021-2024 – Participation à la consultation
- 2 – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées intercommunale – CLECT – Élection d'un représentant communal
- 3 – Entente Intercommunale « Xaintrie Cantal – Corrèze » – Élection de trois délégués
- 4 – Commission communale des impôts directs – Désignation de la liste de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants
- 5 – Délibérations annule et remplace – Délégués Syndicat des Énergies – Parc des Volcans d'Auvergne
- 6 – Désignation d'un délégué communal à l'organisme départemental Cantal Ingénierie et Territoire
- 7 – Désignation d'un correspondant défense
- 8 – Désignation d'un correspondant anciens combattants
- 9 – Convention de servitude ENEDIS - Montjoly
- 10 – Rétrocession de concession au cimetière de Saint Rémy de Salers
- 11 – Souscription de parts sociales - ASLJ
- 12 – Récolement archives communales
- 13 – Possibilité d'acquisitions de parcelles – Droit de préemption SAFER
- 14 – Questions diverses

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et énonce le pouvoir de Mme Baduel à M. Rieu. Il indique que le point n°4 – Commission communale des impôts directs – Désignation de la liste de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants - est reporté sur une réunion ultérieure.

1 : Contrats d'Assurance des Risques Statutaires – Participation à la consultation

Le Maire indique que le CDG15, dans le cadre de ses missions facultatives, propose de procéder à un appel d'offre global concernant les contrats d'assurances statutaires que les communes doivent souscrire afin de couvrir les risques restant à leur charge dans les différents cas d'indisponibilité de leurs agents leurs agents:

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident / maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité
- agents IRCANTEC : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie